



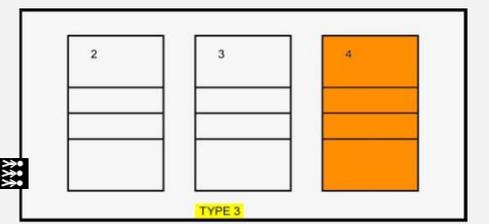
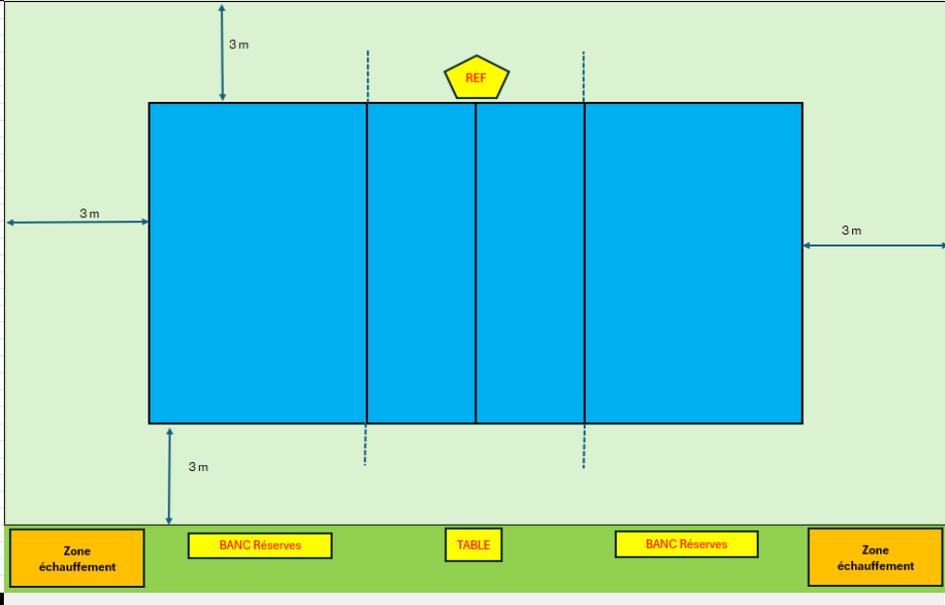
Salle
Hall Omnisport de Jemeppe s/Sambre

Club: Vc Jemeppe
Na1476

Adresse: rue saint martin,21
5190 Jemeppe sur Sambre
Tel:
Fax:



Situation de match



Type de terrain
L4

Dimensions

Public Max. autorisé	500 pers	Longueur	34,5m	Zone Libre terrain (zone service)	5,5m									
Eclairage	420 lux	Largeur	16,2 m	Zone libre terrain	3,6m									
Sol	Sous sol Recouvrement parquet flottant	Hauteur	7,52m	<i>Hauteur jusqu'au premier obstacle dans la zone de 28mx15m</i>										
Marquoir	manuel	espace administratif		vestiaire	Vestiaire équipes 5									
Chauffage	ok	espace contrôle dopping		vestiaire	Vestiaire Arbitre 1									
Référence code d'homologation		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Code d'homologation Nat 2 et Promotion Dames et Hommes		C	B	D	B	C	B	B	B	B	C	A	B	
Code d'homologation du terrain		L4	C	B	D	A	C	B	B	B	A	C	A	B

Ne pas jouer sur L3 en même temps sans installer de séparation physique entre les terrains
Enlever le goal de foot
Les douches sont en travaux , les joueurs doivent se rendre dans le hall extension

entrée dans la salle
* Sauf si changements normes d'homologation et ou modifications des installations

En cas d'infraction au règlement de la compétition, les anomalies doivent être inscrites sur la feuille de match par l'arbitre ou le commissaire

Codes requis Nat 1		
Code		Description
1	Zone libre	C min. 3m derrière les lignes de côté et 5 m derrière les lignes arrières
2	Hauteur	B min 7m
3	Eclairage	D min 400 lux
4	Sol	B sol en dur avec revêtement non absorbant les chocs
5	Lignes	C lignes démarcation de diff sports dans des couleurs diff, se coupant
6	Poteaux	B Poteaux de longueur fixe (2,55m) avec points de fixation variables
7	Podium d'arbitre	B Plate-forme avec hauteur avec possibilité de s'asseoir en option
8	Vestiaire joueurs	A Vestiaire et douches séparés pour chaque équipe
9	Vestiaire arbitre	A Vestiaire équipé de douche
10	Premiers soins	C Boîte premiers soins sur le terrain + défibrillateur pour la FVWB
11	Chauffage	A Minimum 16°
12	Zone échauf.	B à côté du banc de réserve et pas délimitée